

## Vaera (399)

וַיָּחֹזֶק לְבֵב פְּרֻעָה (ז. יג)

**Pharaon endurcit son cœur** (7.13)

La Paracha Vaéra nous confronte à une question centrale: pourquoi Pharaon refuse-t-il obstinément de libérer le peuple d'Israël malgré les plaies ? La Torah nous dit à plusieurs reprises que le cœur de Pharaon s'endurcit. Mais au début, ce n'est pas Hachem qui endurcit son cœur c'est Pharaon lui-même. Cela nous enseigne une idée fondamentale: lorsqu'un homme s'habitue à dire non à la vérité, il finit par perdre sa capacité de changement. Chaque refus rend le suivant plus facile.

La liberté ne se perd pas d'un seul coup, mais par une série de petits choix. À l'inverse, le peuple d'Israël apprend progressivement à devenir libre. Les plaies ne sont pas seulement des miracles spectaculaires; elles sont aussi un message éducatif. Hachem montre qu'il contrôle chaque aspect du monde: l'eau, la terre, les animaux, la santé, la lumière. Face à une civilisation qui se croyait toute-puissante, l'Égypte découvre ses limites.

Un autre enseignement fort de la paracha est le rôle de **Moché Rabeinou**, bien qu'il soit le libérateur, il reste humble. Il sait que la délivrance ne dépend pas de son talent, mais de la volonté divine. C'est pourquoi Moché ne frappe pas le Nil ni la terre: il reconnaît la dette de gratitude envers ce qui l'a protégé dans son enfance.

כִּבְדָּק בְּבֵב פְּרֻעָה מֵאַן לְשִׁיחַ הַעַם (ז. יד)

« Le cœur de Paro est endurci, il refuse de renvoyer le peuple » (7,14)

Le Alcheikh haKadoch (Torat Moché) explique ainsi cette dureté du cœur : Les Sages ont dit sur les Tsadikim que leur cœur est sous leur contrôle. Cela signifie que les Tsadikim dominent leur cœur, qui est à la source de tous les désirs et de toutes les pulsions. Mais les réchaïm sont soumis à leur cœur, ils sont sous la domination de leurs instincts et de leurs désirs à chaque instant. C'est ce que D. a dit à Moché: « **Le cœur de Paro est endurci** » vis-à-vis de lui-même, il est sous la domination de son cœur et il est livré à ses instincts, c'est pourquoi « **Il refuse de renvoyer le peuple** »

וְשָׁרֵץ הַיָּר אֲצַפְּדָעִים רַעַלִי וּבָאו בְּבִיטָך וּבְתַדְרָ מַשְׁכָּבָך וְעַל  
מַלְתָּחָך.... וּבְתַנּוּרִיך וּבְמַשְׁאַרְוּתִיך (ז. כח)

Le fleuve pullulera de grenouilles, elles monteront et viendront dans ton palais, dans ta chambre à coucher ... dans tes fours et dans tes pétrins" (7,28)

Le Midrach (Chémot rabba 10,3) affirme que pendant la plaie de grenouilles, si un mur était fait de pierres de marbre et que les grenouilles ne pouvaient pas passer à travers, les grenouilles disaient au marbre de se fendre pour qu'elles puissent aller faire la volonté d'Hachem. **Le Beit Avraham de Slonim** (Yalkout Sihot Kodech), cite son père le **Divré Shmouel**, comme ayant dit : Un juif doit dire à son cœur [de pierre] de s'ouvrir pour lui permettre d'accomplir la volonté d'Hachem. Si l'on ne fait pas cela, on est moins que les grenouilles qui ont dit cela aux [pierres en] marbre afin qu'elles puissent réaliser la volonté d'Hachem.

וְאַמְּרוּ יְהָ אֶל מִשְׁאַה הַשְׁמִימָם בְּבָקָר וְהַחִיאָב לְפָנֵי פְּרֻעָה (ח. ט.)  
« Hachem dit à Moché : Demain, de bon matin, présente-toi devant Pharaon » (8,16)

Le Midrach (Chémot rabba 11,1) explique que Hachem dit à Moché : Va tout d'abord vers Pharaon [tôt le matin], avant qu'il ne sorte pour prier", car une fois que Pharaon aura prié pour être sauvé, la plaie ne pourra pas venir. **Rav Eliméléh Biderman** commente que nous pouvons apprendre de là notre pouvoir de prière, personne ne peut prétendre qu'il est trop simple ou bien qu'il a commis trop de fautes pour que Hachem écoute ses prières. En effet, Pharaon a réduit en esclavage des milliers de milliers de juifs, il tué des enfants juifs chaque jour pour se baigner dans leur sang, ... Or, bien qu'il soit un terrible racha, néanmoins Hachem aurait écouté ses prières et retenu les plaies de venir s'abattre sur les égyptiens. Nous pouvons donc être certains que nos prières sont acceptées par Hachem.

וְשָׁמְתִּי פְּרַת בֵּין עַמִּי וּבֵין עַמְּךָ לְמַחר יְהִי קָאָת הַתּוֹהָ (ח. יט)

« Je ferai une distinction entre Mon peuple et ton peuple, c'est demain qu'aura lieu ce signe » (8,19)

Le Imré Emet (cité dans le séfer Likouté Yéhouda) explique ce verset en citant le **Magen Avraham** (46:10) qui dit au nom des Mékoubalim que nous faisons les bénédictions de « **Chélo assani goy** » (qui ne m'a pas fait non juif) et « **Chélo assani aved** » (qui ne m'a pas fait esclave) chaque matin pour remercier Hachem de ne pas avoir permis à un âme d'un non juif ou d'un esclave d'entrer dans

notre corps pendant que nous dormions. Il pose la question suivante : Comment une personne peut-elle savoir que l'âme d'un non juif n'est pas entrée dans son corps? S'il est capable de bénir Hachem et de prononcer Son nom, c'est un signe clair que cela ne s'est pas produit. C'est pourquoi le verset dit : « **Je ferai une distinction entre Mon peuple et ton peuple, c'est demain (matin) qu'aura lieu ce signe** » chaque matin, lorsque l'on récite les *Birkot Hacha'har*, la séparation entre un juif et un non juif devient évidente.

**וַיֵּצֶא מֹשֶׁה מִעִם פְּרֻעָה וַיַּעֲתֵר אֶל ה' (ח.כו)**

« **Moché quitta la présence de Pharaon et implora Hachem** » (8,26)

**Rabbi Simha Bounim de Pechischa** (Kol Simha) se demande pourquoi Moché a assumé la responsabilité de mettre fin aux plaies par ses prières. Hachem ne l'avait envoyé que pour avertir Pharaon et administrer les Plaies. N'aurait-il pas fallu laisser à Hachem le soin de les arrêter de Sa propre volonté? Il répond que pendant les Plaies, les lois de la nature étaient en mouvement. Si Hachem avait retiré Lui-même les Plaies, la nature serait revenue à son état par défaut, sous son contrôle unique. En la soumettant au contraire aux prières de Moché, Hachem reprogrammait la nature pour qu'elle réponde aux prières des justes. Comme l'enseigne la Guémara (Moed Katan 16a), même si Hachem émet un décret, un Tsadik par sa prière a le pouvoir d'empêcher ce décret.

### Les plaies

Chaque plaie a duré un mois, mais certains commentateurs pensent que la durée de la mise en garde était de sept jours et ensuite la plaie durant trois semaines, ou bien d'autres commentateurs pensent l'inverse: Trois semaines de mise en garde et une semaine de plaie. (Midrach Ché mot rabba 9,12). Toute les opinions s'accordent à dire que la période totale des plaies a été de douze mois, prenant fin le quatorze Nissan. L'esclavage a pris fin un an avant la sortie d'Egypte. Selon **Avot de Rabbi Nathan**, les plaies d'Egypte se poursuivirent durant douze mois, car les plaies ressemblaient au jugement des réchaïm dans le guéhinam, qui dure douze mois. Le **Séfer Péniyim Yékarim** (Ekev 7,15) cite l'enseignement de nos Sages selon lequel à chaque fois qu'une plaie s'abattait sur les égyptiens, il y en avait un petit peu chez les juifs pendant un moment, pour qu'ils sachent ce que souffraient les égyptiens. Le **Hida** (Pné David) enseigne également en ce sens: Toutes les plaies ont également affecté les juifs pendant un court laps de temps, afin qu'ils puissent connaître la puissance des plaies qui étaient infligées aux égyptiens. Cela se voit dans le verset : « **Mais tous les Bné Israël jouissaient de la lumière dans leurs demeures** » (Bo 10,23), cela

implique que les juifs ont ressenti la joie d'avoir de la lumière après avoir été exposés à l'obscurité pendant un petit moment. Ce phénomène de d'abord ressentir la plaie a également eu lieu pour les autres plaies. Selon **le Saba de Kelm**, en Egypte chaque plaie durait une semaine, et entre deux plaies, il y avait une pause de trois semaines. Que faisaient les juifs pendant ces trois semaines? Ils étudiaient la plaie qui venait de passer, afin de se rendre compte à quel point Hachem était précis avec chaque égyptien en fonction de ce qu'il avait pu faire durant l'esclavage des juifs. Il était alors clair dans la tête de chaque juif, que pour Hachem chaque acte même le plus petit anodin, positif ou négatif donne droit à une conséquence. Rien n'est caché, ni oublié d'Hachem. **Le Maharal de Prague** explique qu'à chaque plaie, Hachem a démontré un aspect différent de Son pouvoir, montrant que l'existence du monde repose uniquement entre Ses mains. Rien ne peut exister ou se produire sans un décret de Sa part. Chaque plaie témoigne qu'Hachem manipule les fondements de la création du monde, révélant à tous que c'est Lui, et Lui seul, qui apporte les plaies parce que Lui seul, en tant que Créateur du monde, a le pouvoir de le faire. Les plaies ne démontrent pas seulement la souveraineté d'Hachem sur l'Égypte, mais aussi sa domination sur le monde entier, car chacune des dix plaies correspond aux dix Paroles qui ont été utilisées pour créer le monde, établissant ainsi son contrôle total sur la création. C'est pourquoi nous lions la sortie d'Egypte avec le Chabbat en déclarant dans le Kidouch : En souvenir de la sortie d'Egypte.

**Halakha : Les lois du lachon Hara : Ebruiter un secret**

Il est interdit de divulguer des informations qu'une personne nous a confiées sans avoir reçu son autorisation préalable et explicite. Evidemment, si ses propos sont répréhensibles, les rapporter est absolument défendu. **Abrogé « Hafets Haim »**

**Diction : Chaque Téfila est une lettre envoyée au Ciel, aucune ne se perd.**  
**Proverbe Hassidique**

### **Chabbat Chalom**

יצא לאור לרופואה שלמה: יוסף דוד בן ליאול, ברוך דוד בן גנינה, אברהם ישיב בן מרדכי, מאיר החין בן גבי וויריה, רואובן בן איזיד, ויקטורייה ששנה בן גולדיס קאמונה, אברהם רפאל בן ברקה, שמואלה בן מרים, אבישי טופך בן רורה, ואורייל נסם בן שלוחה, אלחנן בן חנוך גאנשטיין, מרים בת עזיזא, דוד בן מרים, יעל בת כמנונה, ישואול יצחק בן ציפורה, עמנואל בן חנן אייזה. שלט בת: יוויל חיה בת סופי לבונה ואלי יהודה יצחק בן נמרדה סולגאיגן. זוגות גאנן: ששה זוגות אדרה בת דומיניק רינה, יוני מאיר משה בן אסתר, אילן אלן אהרן בן אסתר, קלואי אורה בת סופי לבונה, לולה אלה בת רבקה, אלור ויחל מלכה בת חשמה, יוסף גבריאל בן ברקה. הצלחה בה בכל: נאור דוד בן יעל דינה, לייל בת דיל דינה, להחה בת אחים רזון וליינען מרדכי בן שמחה זוע של קידימה לבונה מלכה בת עזיזא ולייאור עמייה מרדיי בן ג'ייל לאיין, לשליל שמה: קלודו שלמה בן זיימן בתקה, גיאו יהוה בן מרים, גיטט שמעה בת זייל יעיל, שלמה בן מהה, מטווה בת ביל, גיאו יהוה בן אלה יוסף בן מיכיה. מרים משה בן מרים אלilioה בן מרים, ניסים חי הוברטן בן ג'ייל, דוד בן מרים, פליקס סעדיו בן אטו מסעודה. אפרת רחל בת אסטריה רוכבה, אברהם בן אליעזר, מלכה אננייט מראוזקה, אגדרה סעדיה בן פוטרונה מסעודה. קרול זול אסיה בת אסתר, הרודה יוסף בן רחל.

**Yossef Germon Kollel Aix les bains**

**germon73@hotmail.fr**

**Retrouver le feuillet sur le site du Kollel**

**www.kollel-aixlesbains.fr**